

Description

Le formateur ou la formatrice en école professionnelle (branches pratiques) dispensent la connaissance pratique d'une profession aux apprenties et apprentis dans les écoles de métiers et, dans le cadre des cours interentreprises, dans les écoles professionnelles.

Leurs principales activités consistent à:

Enseignement

- assurer la formation professionnelle des apprentis en appliquant une pédagogie adaptée à l'âge et aux différents niveaux de connaissances;
- apprendre les gestes techniques de base et les méthodes de travail aux jeunes gens et jeunes filles en formation, leur expliquer le fonctionnement et la mise en service des machines;
- rappeler les notions théoriques nécessaires pour expliquer les conditions d'utilisation ou la réaction de certains produits;
- expliquer comment mesurer, calculer, tester, monter des expériences, appliquer des recettes;
- vérifier et évaluer les connaissances des apprentis;
- les encourager à adopter un comportement professionnel, leur montrer comment observer, à leur poste de travail, les différentes mesures de sécurité;
- informer et conseiller les apprentis;

Préparation

- se tenir au courant des évolutions technologiques, culturelles et pratiques des diverses professions et adapter leur enseignement;
- rechercher et expérimenter de nouveaux supports d'enseignement.

Environnement de travail

Les formateurs en école professionnelle (branches pratiques) sont en relation permanente avec les apprentis et avec leurs collègues. Selon les situations, ils peuvent aussi établir des contacts avec les parents, les formateurs au sein de l'entreprise, les commissaires professionnels et les conseillers aux apprentis.

Formation

La formation de formateur ou de formatrice en école professionnelle (branches pratiques), en activité principale, s'acquiert en cours d'emploi.

Lieux

- Lugano/TI (enseignement en italien);
- Olten/SO, Zollikofen/BE, Zurich (enseignement en allemand);
- Renens/VD.

Durée

- 2 ou 3 ans.

Conditions d'admission

- emploi à titre principal;
- recommandation d'une école professionnelle et/ou de l'employeur;
- diplôme sanctionnant une formation professionnelle supérieure ou diplôme d'une haute école dans le domaine de la formation dispensée;
- expérience en entreprise de 6 mois dans le domaine de la formation dispensée;
- expérience de l'enseignement.

Titre obtenu

- certificat de pédagogie professionnelle de formateur ou de formatrice à titre principal pour l'enseignement des branches pratiques.

Contenu (modules)

- pratique de l'enseignement et identité professionnelle;
- projet personnel de formation et travail de diplôme;
- bases de l'enseignement dans la formation professionnelle;
- approfondissement de la didactique de la formation professionnelle;
- psychopédagogie de l'apprentissage et de l'enseignement;
- technologie, éducation et didactique;
- didactique disciplinaire et de domaine professionnel;
- communication dans l'enseignement;
- système de la formation professionnelle: collaboration intra- et extrascolaire.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Autorité
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Sens de la communication
- Facilité d'expression

Perspectives professionnelles

Après plusieurs années d'enseignement, quelques possibilités de promotion s'offrent aux formateurs en école professionnelle (branches pratiques), telles que: formateur-trice principal-e, doyen-ne, chef-fe de section, directeur-trice. Ils peuvent également être chargés d'un enseignement pour les cours de préparation aux examens professionnels supérieurs (diplôme fédéral) ou aux cours de préparation à l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC) pour adultes. La rapidité de l'évolution technologique exige des formateurs en école professionnelle (branches pratiques) qu'ils actualisent en permanence leur connaissance des exigences de leur profession.

Perfectionnement

Les formateurs en école professionnelle (branches pratiques) peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et formations organisés par les écoles professionnelles et les associations professionnelles;
- cours proposés par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP): thématiques générales (cours de pédagogie, d'économie, de droit, de bureautique, etc.) ou propres à un secteur particulier (arts graphiques, bâtiment, etc.).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Enseignant en école professionnelle/Enseignante en école professionnelle
- Enseignant secondaire/Enseignante secondaire
- Formateur d'adultes/Formatrice d'adultes
- Maître socioprofessionnel ES/Maitresse socioprofessionnelle ES
- Spécialiste en formation professionnelle BF/Specialiste en formation professionnelle BF

Adresses

Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP)
Avenue de Longemalle 1
1020 Renens VD
Tél.: 058 458 22 00
<https://www.hefp.swiss>